

Conseil Communal du 20 décembre 2018.

## Texte de mon intervention au sujet des projets de budget communal et du CPAS

### **1) Budget communal 2019.**

#### ***Un budget où l'écologie brille par son...absence.***

L'examen attentif du projet de budget permet de constater une gestion en bon père de famille à l'ordinaire, et une gestion intensive en matière d'investissement (= extra-ordinaire).

J'aurai plusieurs questions précises à poser : je sollicite de pouvoir les poser plus tard.

Certes, le centre de Barvaux est prioritaire, et sa rénovation indispensable : j'espère que les choses vont changer rapidement, comme promis très clairement lors de votre campagne électorale. A part le parc communal (aspect qui ne me semble pas prioritaire), peu de chose en 2019...

Mais le Groupe ECOLO reste sur sa faim : certes, vous affirmiez récemment dans la presse « *que vous prendrez en comptes l'aspect écologique des choses. Que c'est une priorité* » (Sud-Presse, 8/12/18, page 7))

J'avoue ne pas comprendre : où se trouvent, dans votre budget, votre programme écologique ? Sans doute caché dans quelques lignes d'un cahier de charges ou réservées aux réunions de chantier, pour favoriser progressivement-certes c'est déjà cela- des bâtiments communaux à faible consommation en énergie (comme pour les nouvelles constructions de l'école de Tohogne), ou des portions de pistes cyclables...touristiques.

#### ***Le défi climatique : c'est maintenant.***

Le défi climatique n'est plus l'enjeu des prochaines générations, comme on le présentait il n'y a pas si longtemps. Les frênes et les hêtres de nos forêts sont touchés, les maladies animales comme la BVD (la diarrhée virale bovine) se développent plus rapidement et impactent nos fermes, le frelon asiatique a été détecté au nord de la province, les périodes de sécheresse conduisent à des restrictions d'eau... Je pourrais vous citer d'innombrables exemples, et davantage à venir.

Dix ans, c'est le temps qu'il nous reste, selon les experts du GIEC, pour espérer rester sous la barre de 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels. Les transformations systémiques doivent toucher tous les secteurs : énergie, mobilité, aménagement du territoire (comment envisager une ville touristique et écologique), agriculture et alimentation, industrie...

***Le défi social, c'est aussi maintenant.***

Au vu de comptes des années précédentes, nous préconisons d'**augmenter l'aide de la commune de 1,6 M d'€ à 2 M d'€**, dans l'optique de lui procurer une marge de manœuvre (voir *notre développement au point 2*) ci-dessous). Et en parallèle, nous nous opposons à l'augmentation du montant des jetons de présence : outre que le moment est mal choisi, il n'est pas opportun.

***La commune doit œuvrer et élaborer un véritable plan structuré, avec une méthode et des objectifs.***

Ceci signifie notamment aller vers une énergie 100% renouvelable, le développement d'une alimentation saine et moins carnée, une meilleure protection de la biodiversité, une mobilité douce pour les habitants, des conseils et des aides pour les citoyens, etc. Cette transformation de notre société implique un engagement décisif des pouvoirs locaux. Ils ont un rôle fondamental à jouer.

Chaque commune, doit y œuvrer. Y compris la mienne.

**Dans l'état actuel des orientations budgétaires, je me vois obligé de voter contre votre projet de budget.**

## **2) Budget du CPAS 2019**

Par contre, en ce qui concerne la CPAS, nous y appuyons le soutien aux gardiennes à domicile, et apprécions les recommandations du Directeur général.

Toutefois, nous préconisons d'**augmenter l'aide de la commune de 1,6 M d'€ à 2 M d'€**, dans l'optique de procurer une marge de manœuvre apte à permettre au CPAS de participer à des appels à projets générateur de revenus. En effet :

- plus un CPAS est actif, plus il peut voir ses subventions fédérales augmenter ;
- plus de moyen permettent de répondre à des appels à projets, puis de lancer ces projets ;
- plus de moyens, c'est plus de journées de formation, plus de « mieux-être » et moins d'absence, moins de rotation de personnel.

Le budget actuel est proposé « a minima », avec peu de formations et peu de moyens pour l'entretien des bâtiments par exemple. Nous y constatons également une baisse des aides fédérales, en en 2018, une hausse importante des aides sociales en 2018 ( + 10%), pas assez d'utilisation des art. 60, un équilibre inquiétant du budget RIS/Aides spéciales, une importante rotation du personnel : bref, une gestion avec la tête dans le guidon !

Afin de soutenir une dynamique qui doit évoluer, nous votons favorablement pour le Budget du CPAS, mais insistons sur un investissement plus conséquent et plus précoce de la commune.

Eric Jurdant  
Conseiller communal Ecolo  
Conseiller provincial